

MINISTRE DE
L'EDUCATION NATIONALE

BEAUX-ARTS

ETAT FRANCAIS

PALAIS-ROYAL, LE

DIRECTION
DES MONUMENTS HISTORIQUES

- ARRÊTÉ -

INVENTAIRE DES SITES

LE MINISTRE, SECRETAIRE D'ETAT A L'EDUCATION
NATIONALE,

Vu la Loi du 2 MAI 1930 réorganisant la protection des Monuments Naturels et des Sites de caractère artistique, historique, scientifique, légendaire ou pittoresque et notamment l'article 4 ;

Sur la proposition de La Commission Départementale des Monuments Naturels et des Sites de SEINE-ET-MARNE dans sa Séance du 14 JANVIER 1944 ;

- ARRÊTÉ -

Article Premier. - Est inscrit sur L'Inventaire Des Sites dont la conservation présente un intérêt général L'Ensemble formé à FERRIERES-EN-BRIE - PONTCARRE - BUSSY-SAINT-GEORGES (SEINE-ET-MARNE) par Le Château de FERRIERES et son Parc ainsi que la Pâisanderie, la Ferme du Parc et l'Allée plantée dite du Génitoy.

- Délimitation Du Site :

- NORD : Chemin Rural de La Rucherie. -
Allée du Génitoy jusqu'au Chemin de Jossigny. -
Chemin Rural de La Rucherie. -
- EST : Chemin Rural de La Rucherie. -
Limites communes du Parc et du Bois de La Guillometerie. -
- SUD : Chemin Rural N° 6. -
Route Départementale N° 21. -
- QUEST : Route de Grande Communication N° 35. -
Limites communes des Parcelles 421.419.422.423.446Bis.447.448.398.
Section B et des Parcelles 391.412.409.410.404.402.383.382.
Section B de FERRIERES. - *Chemin Rural de La Rucherie.*

- Parcelles Cadastrales Visées :

- Parcelle N° I de la Section C de BUSSY-SAINT-GEORGES. -
N° 355.397.398.418.à.446.446Bis.447.à.462.464.à.465.467.à.469.472.à.476.
4 481.482.485.à.499.501.à.504.504Bis.505.à.518.520.à.526.528.à.541.
de la section B de FERRIERES-EN-BRIE. -
N° 17.à.25.43. de la Section A de PONTCARRE. -

.25.

- Propriétaire :

- M. LE BARON EDOUARD DE ROTSCCHILD -
2, Rue Saint-Florentin - PARIS. -
Représenté par M. BLOCHE, Régisseur à FERRIERES-EN-BRIE (SEINE-ET-MARNE).

...../.....

Article Deuxième.-

Le Présent Arrêté sera notifié au Préfet du Département pour
Archives de la Préfecture, aux Maires des Communes de
ARRIERES-EN-BRIE - BUSSY-SAINT-GEORGES - PONTCARRÉ et au Propriétaire
intéressé, qui seront responsables, chacun en ce qui le concerne,
son exécution./.

PARIS, LE 12 AVRIL 1944.

Par Délégation,
Le Conseiller D'Etat,
Secrétaire Général Des Beaux-Arts :

SIGNE : GEORGES HILAIRE.
=====

DEUX AMPLIATIONS :
/CHEF DU BUREAU
DES MONUMENTS HISTORIQUES
DES SITES :

G. Hilaire